

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1206 Les ressources disciplinaires nécessaires pour enseigner			
Ancien Code	PERH1B26RESEN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (peersf@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be) Carine DENDAL (dendalc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzel@helha.be) HELHa Loverval Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Samir ABI (abis@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage.

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches

sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Compétence 4 LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, de constituer des recueils de sources et de documents à partir :

D'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet historique du Tronc commun ;

D'une recherche dans des géoportails, un SIG, une bibliothèque, des manuels scolaires ou un atlas ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet géographique du Tronc commun ;

D'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet économique et social du Tronc commun ;

De référencer ses sources selon les normes APA.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B26RESENA Volet historique 1.3 15 h / 1 C

PERH1B26RESENB Volet géographique 1.3 15 h / 1 C

PERH1B26RESENC Volet économique et social 1.3 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B26RESENA Volet historique 1.3 10

PERH1B26RESENB Volet géographique 1.3 10

PERH1B26RESENC Volet économique et social 1.3 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1.3			
Ancien Code	22_PERH1B26RESENA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1263		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage en histoire.

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, de constituer des recueils de sources et de documents à partir :

- D'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet historique du Tronc commun ;
- De référencer ses sources

L'étudiant sera capable de démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des ressources nécessaires pour construire des situations d'apprentissage en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc commun.

Pour le volet historique

- Apprentissage de la recherche en bibliothèque, dans des espaces numériques, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ...

Démarches d'apprentissage

Pour le volet historique, les bases théoriques et les activités pratiques en lien avec la recherche documentaire.

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements (Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation historique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire tels que Racines du futur, Construire l'histoire, l'Atlas historique Hayt...(liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, sites internet...) seront mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

Divers histoportails: liste non exhaustive sur fesec.scienceshumaines.be

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) seront à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1.3			
Ancien Code	22_PERH1B26RESEN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1262		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le volet géographique vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage en géographie

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, l'étudiant est à même de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De constituer des recueils de sources et de documents à partir d'une recherche dans des géoportails, un SIG, une bibliothèque, des manuels scolaires ou un atlas ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet géographique du Tronc commun ;
- De référencer ses sources selon les normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des ressources nécessaires pour construire des situations d'apprentissage en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc commun.

Pour le volet géographique

Apprentissage de la manipulation des géoportails en lien avec les objets du Tronc commun, des ouvrages de référence (manuels, atlas ...) ;

Démarches d'apprentissage

Pour le volet géographique, l'enseignant concerné assure les bases théoriques et les activités pratiques de la recherche documentaire.

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022, Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14,)

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze en lien avec les matières abordées (liste non exhaustive) : ouvrages de références, manuels à destination du secondaire, ...

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, articles, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectEd.

Divers géoportails : liste non exhaustive sur fesec.scienceshumaines.be

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portants respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Pour le volet géographiques, l'évaluation consiste en la réalisation d'un recueil de ressources choisies sur base de choix didactiques et méthodologiques pertinents qui sera présenté et défendu oralement.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de présenter l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1.3			
Ancien Code	22_PERH1B26RESENC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le volet économique et social de cette UE vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage.

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, l'étudiant est à même de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De constituer des recueils de sources et de documents à partir d'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet économique et social du Tronc commun ;
- De référencer ses sources selon les normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie de la recherche (bibliothèque, espaces numériques, ouvrages de référence...) ;
- Méthode spéciales de recherche en sciences économiques et sociales (lecture de données quantitatives...).

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et de séances pratiques. Recherches et lectures à domicile.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).